- La quote-part globale que le Canada a versée à l'ONU en 1994 s'élevait à 239,1 millions \$. Cela équivaut à 8,75 \$ par Canadien par an, le prix d'un billet de cinéma.
- En 1994, le Canada a versé 41,7 millions \$ pour le budget ordinaire de 1'ONU, soit environ 1,20 \$ par Canadien, par an.
- La contribution canadienne au budget onusien de maintien de la paix, qui s'élevait à 127,7 millions \$ en 1994, représente moins du quart du coût de fonctionnement de la police de Montréal.
- Le Canada a versé 69,7 millions \$ en 1994 pour les institutions spécialisées de l'ONU, ce qui équivaut à ce que Vancouver dépense tous les ans en travaux publics.
- La quote-part pour l'ONU est payée par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce internationale. Le remboursement par l'ONU du coût des troupes canadiennes est versé au Trésor. Le remboursement pour le matériel destiné aux Casques bleus ou les biens et services fournis par le ministère de la Défense nationale est crédité à ce ministère.
- L'ONU ne rembourse que les frais des activités que le Conseil de sécurité a désignés comme des « dépenses de l'Organisation », et non les contributions volontaires, en nature ou autres, ni les frais indirects engagés par les États membres. Dans l'ex-Yougoslavie, par exemple, le coût de la FORNOPRU est une dépense de l'Organisation, mais pas celui du pont aérien humanitaire de Sarajevo, de la zone d'exclusion militaire et de la surveillance navale.
- Pour toutes les opérations effectuées en 1994-1995 pour le maintien de la paix et pour des raisons humanitaires, le coût estimatif total pour le Canada au 1^{er} février 1995 était de 931 millions (159 millions de quotepart et 772 millions versés par la Défense nationale), dont 106 millions étaient remboursables. En 1994-1995, 77 millions ont été effectivement remboursés : 70 millions au Trésor et 7 millions à la Défense nationale.
- Au 1^{et} novembre 1995, plus de 1 600 Casques bleus canadiens (plus de 2,5 % de la force onusienne qui compte à peu près 59 000 gardiens de la paix) servaient dans 13 missions de maintien de la paix ou autres, dans le monde.
- Depuis le début des opérations de maintien de la paix en 1956, environ 100 000 Canadiens y ont pris part, et 104 y ont perdu la vie.
- Le budget total du maintien de la paix de l'ONU se chiffrait en 1994 à 4,32 milliards \$ ou à environ 75 cents par personne; il en a coûté aux gouvernements du monde environ 1 000 milliards \$ en dépenses militaires en 1994, ce qui équivaut à 181 \$ par personne.
- Au 1^{et} novembre 1995, le nombre total de gardiens de la paix (de 84 pays du monde entier) participant à des opérations de maintien de la paix était environ de 59 000. Cela équivaut à peu près au nombre de personnes dans les forces armées canadiennes.

FINANCES (en milliards de \$)

(Quote-parts)	
Budget ordinaire	1,75
(1 % du budget fédéral canadien	de
163 milliards \$)	
Budget du maintien de la paix	4,32
(Les ventes mondiales annuelles	d'armes soi
de 1 000 milliards \$)	
Programmes connexes	2,02
Organismes spécialisés	2,83
Bretton Woods	0,61
Total	11,53
/À nou neàs ágal our racettas ar	

(A peu près égal aux recettes annuelles (10,1 milliards \$) de la compagnie d'assurances Sun Life)

(Contributions volontaires)	
Budget ordinaire	0,42
Budget du maintien de la paix	0,00
Programmes connexes	4,45
Organismes spécialisés	2,84
Bretton Woods	5,94
Total	13.65

(Égal au revenu annuel (13,5 milliards \$) de la Banque Royale)

Total des deux 25,18 (Presque le revenu annuel (22 milliards \$) de Bell Canada)

PERSONNEL DE L'ONU

De base	9 600
Programmes connexes	22 515
Organismes spécialisés	18 179
Système de Brettons Woods	9 991

Total 60 285 (Comparé aux 400 000 employés de la fonction publique fédérale; aux 2,3 millions de fonctionnaires fédéraux, provinciaux et municipaux et à environ le même nombre d'employés à Northern Telecom)

Maintien de la paix (environ) 59 000 (Moins que l'ensemble des travailleurs de la Compagnie de la Baie d'Hudson; comparé à 1,8 million dans les forces armées américaines et environ le même nombre que dans l'armée canadienne)